

une somme de 460 000 dollars sera consacrée entre autres aux activités suivantes : la conception d'un modèle relatif au bilan du carbone; l'étude de l'interaction entre la productivité de la forêt, la végétation et le climat; enfin, l'étude de la séquestration du carbone par les tourbières, de la décomposition de la litière et du déclin des forêts.

Enjeux et prochaines étapes

La nouvelle orientation vers la gestion des écosystèmes forestiers offre des possibilités et des défis nouveaux, notamment ceux de mettre en oeuvre ce type de gestion et de modifier la façon traditionnelle d'envisager le déroulement d'une recherche et de mettre en application le concept. L'évaluation des répercussions des nouvelles politiques, lois et lignes directrices favorisant l'essor de l'aménagement durable des forêts constituera la prochaine étape pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des engagements pris à la CNUED, y compris les aspects reliés à la prise de décisions participative.

Même si un grand pas a été franchi ces dernières années en ce qui concerne la participation du public, nous n'en sommes pas encore arrivés à des consultations pleinement significatives dans tous les cas. Nous avons cependant appris, en cours de route, que le fait de s'engager dans un tel processus impose de définir clairement les objectifs, de fixer des échéances et de délimiter les rôles et les responsabilités. Nous avons aussi appris que le travail d'équipe s'effectue plus facilement lorsque les membres de l'équipe saisissent la façon dont l'information doit être utilisée et dont les décisions peuvent influencer sur d'autres secteurs.

Les défis que l'industrie et les collectivités tributaires du secteur forestier doivent relever pour s'adapter aux changements entraînés par l'abandon des pratiques forestières conventionnelles peuvent sembler insurmontables. Au nombre des préoccupations majeures auxquelles on doit faire face, on retrouve les nouveaux coûts qui pourraient être associés à la restructuration, à la diminution des fonds d'investissement et à la perte d'emploi.

Sur la scène internationale, le Canada reconnaît l'importance de faire avancer l'harmonisation des critères et des indicateurs pour tous les types de forêt à l'échelle mondiale et il sera heureux de participer à un tel exercice. Il croit aussi nécessaire de s'assurer que les activités favorisant un aménagement forestier plus durable viennent compléter les initiatives prises dans le cadre des conventions sur la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification.

Au pays, le secteur forestier va continuer à mesurer son rendement tandis qu'il s'achemine vers le prochain siècle. Une seconde évaluation indépendante de la mise en oeuvre de la stratégie nationale sur les forêts, prévue pour 1997, au terme de la stratégie quinquennale, déterminera la mesure dans laquelle le Canada a atteint ses objectifs à cet égard. À l'étranger, le Canada compte continuer de participer aux efforts déployés mondialement pour concrétiser les engagements pris relativement aux forêts à l'occasion de la CNUED.